

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

6 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Danaux Géraldine ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables	/
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Planification et contrôle de gestion contrôle de gestion stratégique. • Les budgets, leur structure et méthodes d'élaboration. • Les méthodes historiques de contrôle. • Le pilotage des coûts par les standards. • Les techniques de coûts de transfert. • Calcul d'écart spécifiques aux fonctions logistiques et opérationnelles. • Les tableaux de bord financiers.
Acquis d'apprentissage	<p>1 Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de comprendre l'articulation budgétaire des organisations, élaborer des budgets, calculer les écarts de gestion et traduire le tout en tableau de bord</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. La note finale du cours comprend 2 parties :</p> <p>Partie 1 : Examen écrit portant sur la première partie du cours « CONTROLE DE GESTION ». Cette partie compte pour 60% dans la note finale du cours. Elle est évaluée au travers d'un EXAMEN ECRIT individuel organisé en session. La règle de l'échec absorbant sera mise en place, ce qui signifie que l'étudiant qui ne réussit pas l'examen écrit avec un minimum de 10/20 ne se verra pas attribuer la note de l'évaluation continue dans la note finale du cours (dans ce cas, la note de l'examen vaut pour 100% dans la note finale du cours).</p> <p>Partie 2 : Evaluation continue portant sur la seconde partie du cours « CONTROLE DES PERFORMANCES ». Cette partie compte pour 40% dans la note finale du cours. Elle est évaluée au travers de plusieurs travaux écrits, réalisés en groupe. Afin de permettre le bon déroulement de l'évaluation continue, la présence aux séances de cours portant sur la partie contrôle des performances est obligatoire (voir calendrier détaillé du cours). La note associée à la partie 2 du cours est DEFINITIVE, quel que soit le résultat obtenu par l'étudiant et la session concernée.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Les deux parties du cours mobiliseront deux pédagogies différentes.</p> <p>Partie 1 : « CONTROLE DE GESTION » Cette partie sera organisée sous la forme d'un cours ex-cathedra classique. La théorie sera illustrée régulièrement aux travers de cas pratiques et une partie du cours sera dédiée à la résolution d'exercices.</p> <p>Partie 2 : « CONTROLE DES PERFORMANCES » Cette partie sera organisée sous forme de classe inversée. Ainsi, il sera demandé aux étudiants de réaliser un travail préalable à chaque séance de cours. Durant le cours, les concepts théoriques clefs seront réexpliqués au besoin. Un cas pratique sera illustré. Enfin, du temps sera laissé à chaque groupe pour avancer dans la réalisation de son travail écrit.</p>
Contenu	<p>Le cours est scindé en 2 parties :</p> <p>Partie 1 : Contrôle de gestion</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Notions préliminaires 2. Le calcul des coûts 3. Le seuil de rentabilité 4. La gestion budgétaire <p>Partie 2 : Contrôle des performances</p>

	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant devra être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De calculer un coût de revient selon différentes méthodes ; • De calculer différents seuils de rentabilité ; • D'établir les budgets d'une entreprise ; • De proposer une analyse des écarts budgétaires ; • D'élaborer un tableau de bord prospectif.
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • GUERRA F. (2007), Pilotage stratégique de l'entreprise, le rôle du tableau de bord prospectif, De Boeck • HORNGREN C., BHIMANI A., DATAR S., FOSTER G. (2009), Contrôle de gestion et gestion budgétaire, 4ème édition, Pearson • BERLAND N., DE RONGE Y. (2013), Contrôle de gestion, Perspectives stratégiques et managériales, 2ème édition, Pearson • GOUJET C., RAULET C. et RAULET C. (2007), Comptabilité de gestion, Dunod
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>CLSM</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	6		